

Combattant varié

Le nom de ce limicole se réfère au comportement des mâles qui, au printemps, parquent à plusieurs sur des secteurs bien définis (sortes d'arènes) dans le but de séduire les femelles.

A l'instar du Courlis cendré, le Combattant varié s'observe en France surtout en période internuptiale, notamment au cours de ses transits migrateurs entre l'Europe du nord et l'Afrique. Il se reproduit dans des habitats similaires : tourbières, prairies humides, ou encore bords de plans d'eau douce. De par ses exigences écologiques, sa nidification en France demeure extrêmement localisée et anecdotique.

Le recueil bibliographique mentionne cette espèce en période migratoire, en raison de la proximité de la zone du projet avec le Lac du Cébron. Le Combattant n'a pas été observé in situ lors des inventaires. Il figure sur le FSD de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezy en tant que migrateur, l'intérêt du site étant « significatif » (INPN).

Considérant que le risque de collision sur le parc éolien est « faible », et que les individus susceptibles de fréquenter le site sont uniquement des oiseaux en migration, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Combattant varié des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Œdicnème criard (photographie de NCA Environnement)



L'Œdicnème criard est surtout un oiseau des milieux chauds et secs. Il habite les terrains calcaires caillouteux ensoleillés occupés par des landes ou des prairies sèches, des cultures basses ou des friches. On le rencontre aussi sur d'anciennes gravières ou sablières, mais il a presque disparu des dunes littorales. Il est grégaire la majeure partie de l'année, avec notamment des regroupements automnaux de plusieurs centaines d'individus dans certaines régions.

En période de reproduction, des oiseaux se rassemblent également pour des activités alimentaires et de parade. Ces petits groupes incluent vraisemblablement des couples nicheurs.

L'espèce est monogame et les couples se forment (ou se reforment) dès l'arrivée sur les sites de nids, voire avant (Source : INPN).

Les populations du nord et de l'est de la France migrent vers le sud en automne.

La trame bocagère de l'AEI n'est pas l'habitat le mieux adapté à la nidification de cette espèce ; en revanche, les cultures proches lui sont favorables, de même que les ZPS concernées ici, sur lesquelles l'Œdicnème est nicheur, l'intérêt de ces sites vis-à-vis de l'espèce étant considéré comme « bon » (ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezy) à « significatif » (ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois).

Les individus migrateurs sont fidèles à leur site de reproduction, comme l'attestent les bagages réalisés sur la ZPS de la Plaine de Niort Sud-Est (CNRS de Chizé). Par conséquent, les interactions entre les sites Natura 2000 aux alentours et la zone de projet semblent peu probables. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de l'Œdicnème criard des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Pluvier doré (photographie de NCA Environnement)



Le Pluvier doré, nicheur du Grand Nord, est observé sur le territoire uniquement en période internuptiale, généralement à partir du mois d'octobre jusqu'en avril. Grégaire en-dehors de la période de reproduction, les pluviers sont observés en alimentation en groupes de plusieurs dizaines d'individus, parfois associés au Vanneau huppé. Le Pluvier doré fréquente essentiellement les grandes plaines de cultures, les prairies, les marais côtiers et vasières.

Le Pluvier doré a été observé en migration postnuptiale sur le site d'étude et est cité par la bibliographie en hivernage. L'espèce fréquente la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois en

hivernage (intérêt du site non renseigné) et la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezy en hivernage également, mais aussi en migration (intérêt « significatif » - INPN).

Considérant que le risque de collision du parc éolien de Louin a été évalué à « modéré », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site sont uniquement des individus en hivernage ou en migration, et eu égard au contexte bocager de l'AEI moins attractif pour l'espèce que les ZPS environnantes, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Pluvier doré des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Pluvier guignard

Le Pluvier guignard est nicheur dans la toundra de la Scandinavie à la Sibérie orientale. Il est observé en Europe de l'Ouest uniquement aux passages migratoires, dans des milieux ouverts pauvres en végétation tels que les grandes plaines agricoles (labours, jeunes semis, etc.), seul ou en petits groupes. Il transite par la France d'août à octobre, puis de mars à mai.

Aucune observation n'a été faite au cours de l'étude, mais il est mentionné sur l'AER en tant que limicole migrateur régulier. Le FSD de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezy signale le Pluvier guignard (migrateur) en effectif réduit, sans fournir une évaluation de l'intérêt du site vis-à-vis de l'espèce.

Considérant que le risque de collision a été évalué à « très faible », que les rares oiseaux susceptibles de fréquenter le site sont uniquement des individus de passage (en vol migratoire), et considérant que la zone d'implantation présente des milieux moins attractifs que les cultures et ZPS alentour, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Pluvier guignard des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Cigogne blanche (photographie de NCA Environnement)



Pratiquement disparu de France dans les années 1970 (11 couples en 1974), ce grand échassier atteint 1 750 couples sur le territoire national en 2011, en réponse à un programme ambitieux de préservation. La Cigogne blanche s'installe au sein ou en périphérie des grandes zones humides, généralement sur des plateformes artificielles (pylônes ou autres supports) ou sur des arbres. Pour s'alimenter, elle fréquente les marais ouverts, les vallées alluviales et les zones bocagères humides.

En Poitou-Charentes, sa nidification concerne essentiellement la Charente-Maritime, qu'elle recolonise naturellement depuis 1978. La population régionale est estimée à 320 couples en 2011. Elle se reproduit également depuis 2007 dans l'extrême ouest de la Charente.

La bibliographie cite la Cigogne blanche en hivernage sur l'AEI (rare) et lors des passages migratoires (régulière). Le FSD de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezay la mentionne en tant que migratrice, l'intérêt du site vis-à-vis de l'espèce étant « significatif » (INPN).

Considérant que le risque de collision a été évalué à « très faible », et que les individus susceptibles de survoler le site sont surtout des oiseaux en alimentation/dispersion/migration, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Cigogne blanche des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Martin-pêcheur d'Europe

Le Martin-pêcheur d'Europe est présent toute l'année dans la région Poitou-Charentes. Migrateur partiel, les adultes sont souvent sédentaires mais les jeunes se dispersent vers le sud. On le retrouve en bordure des plans et cours d'eau dans lesquels il peut pêcher : il se nourrit en effet de petits poissons, d'écrevisses et d'insectes.

L'espèce n'a pas été observée au cours des inventaires. L'AEI présente en revanche quelques points d'eau qui lui sont favorables. Le Martin-pêcheur est considéré comme sédentaire sur les deux ZPS pris en compte dans cette analyse (INPN). Aucune information ne figure quant à l'intérêt de ces sites pour l'espèce.

Considérant que le risque de collision sur le parc éolien de Louin a été évalué à « faible », et que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des oiseaux en alimentation/migration/dispersion, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Martin-pêcheur d'Europe des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Faucon émerillon

Le Faucon émerillon est le plus petit des faucons européens. Sur le territoire français, il n'est présent que de septembre à avril. A cette période, il fréquente les milieux ouverts où il se nourrit essentiellement de petits oiseaux, capturés très souvent suite à une course-poursuite spectaculaire.

L'espèce a été notée en migration postnuptiale sur l'AEI. Le FSD de la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois la mentionne en hivernage, tandis que le FSD de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezay signale également l'espèce en hivernage, mais aussi en migration. L'intérêt des deux ZPS pour ce Faucon est jugé « significatif » (INPN).

Considérant que le risque de collision sur le parc éolien de Louin a été évalué à « faible », et que les oiseaux susceptibles de survoler le site sont des individus en migration ou en hivernage, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Faucon émerillon des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Faucon pèlerin

Le Faucon pèlerin est inféodé aux sites rupestres et bâtiments pour sa reproduction. En Poitou-Charentes, le nombre de sites naturels favorables reste limité, mais l'installation des aires sur le bâti est de plus en plus régulière (Jourde et al. 2015). Il ne construit pas de nid et niche à même son support. Les populations nordiques, migratrices, rejoignent celles du sud, plus sédentaires. Ce grand faucon chasse presque exclusivement les oiseaux en vol, usant de piqués parfois très spectaculaires.

Le Faucon pèlerin a fait l'objet d'observations *in situ* en hiver et en migration postnuptiale. Le FSD de la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois la mentionne comme résident à l'année, tandis que le FSD de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezay signale l'espèce en période de reproduction, de migration et d'hivernage. Cependant, aucune information ne figure quant à l'intérêt de ces sites pour ce Faucon.

Considérant que le risque de collision a été évalué à « faible » et que les oiseaux susceptibles de survoler le site sont majoritairement des individus en migration ou en hivernage, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Faucon pèlerin des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Outarde canepetière (photographie de NCA Environnement)



L'Outarde canepetière est représentée actuellement en France par deux noyaux de population en période de reproduction : l'un situé dans le Centre-Ouest, comprenant des individus migrateurs dont l'hivernage se déroule en péninsule ibérique (un hivernage annuel, mais faible, est cependant noté dans les Deux-Sèvres) ; le second noyau de population, dit sédentaire, se localise sur le pourtour méditerranéen. L'abondance et la distribution de ses effectifs sont évaluées au niveau national par une enquête spécifique tous les quatre ans. Le dernier recensement national a été réalisé en 2016 par le réseau Outarde (associations naturalistes, CNRS, ONCFS et fédération régionale des chasseurs du Languedoc-Roussillon) (GENDRE ET AL., 2018).

Sur l'aire d'étude immédiate, l'espèce n'a pas été contactée. Le FSD de la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois fait état d'une reproduction avec un « bon » intérêt du site pour l'espèce, tandis que le FSD de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezay signale également l'Outarde en nidification, mais aussi en migration (intérêt « significatif » pour ces deux périodes biologiques - INPN).

La zone du projet n'est pas favorable à la reproduction de l'Outarde canepetière, et ne semble pas l'être non plus pour la halte migratoire. Un survol du parc par des individus en migration est toutefois possible, en raison de la proximité de ce dernier avec des populations connues (situées dans un rayon de 20 km). Toutefois, compte tenu que le risque de collision *in situ* a été considéré comme « très faible », et que l'AEI ne semble pas propice à l'espèce, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de l'Outarde canepetière des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Bruant ortolan

Le Bruant ortolan est un passereau migrateur strict, transsaharien, répandu à travers toute l'Europe, de la Scandinavie au pourtour méditerranéen. Il affectionne des mosaïques d'habitats variés, typiquement semi-ouverts et complexes, à vocation agricole extensive notamment (paysages agricoles composés de vignobles, haies, bosquets, prairies et cultures diverses, coteaux rocheux et broussailleux, lisières forestières, boisements épars, etc.).

Nicheur très rare en Poitou-Charentes (plus régulier pendant les transits migratoires), le Bruant ortolan n'a pas été vu sur l'AEI, mais il est cité par la bibliographie en période migratoire. Le FSD de la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois signale l'espèce en tant que nicheur, l'intérêt du site étant jugé « significatif » pour l'Ortolan (INPN). Le FSD de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezay fait état du même statut mais n'évalue pas l'intérêt du site pour l'espèce.

Considérant que le risque de collision a été évalué à « faible » et que les oiseaux susceptibles de survoler le site sont majoritairement des individus en migration, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Bruant ortolan des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Pie-grièche écorcheur (photographie de NCA Environnement)



La Pie-grièche écorcheur est un oiseau typiquement migrateur, qui ne passe que quatre à cinq mois sur son territoire de nidification. Il ne revient dans nos contrées qu'au mois de mai, et repart dès le mois d'août ou en septembre. L'espèce fréquente les régions ouvertes et sèches à végétation buissonneuse et arbustive dense et riche en proies (gros insectes, micromammifères...) : bocages, lisières en voie d'embroussaillage, landes, etc.

Sur l'aire d'étude immédiate, la Pie-grièche écorcheur est possiblement nicheuse et est également mentionnée en période de migration. L'espèce est citée comme présente en période de reproduction sur les ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois, et de la Plaine d'Oiron-Thénezay. Le FSD de cette dernière évalue l'intérêt du site comme « significatif » pour la Pie-grièche écorcheur (INPN).

Le territoire d'un couple couvre en moyenne moins de 0,5 ha (GEROUDET, 1980). La densité française moyenne est d'environ 1 couple pour 50 ha, les densités les plus fortes étant de 6 couples pour 10 ha. On peut ainsi considérer que le (ou les) possible(s) couple(s) nicheur(s) sur la zone de projet est(sont) déconnecté(s) des populations des ZPS, la plus proche étant la Plaine d'Oiron-Thénezay, située à environ 7,9 km de la ZIP. Par conséquent, on peut considérer que le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Pie-grièche écorcheur des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Pipit rousseline

Le Pipit rousseline est une passereau migrateur présent sur le territoire français de mars à octobre pour les plus tardifs. Il recherche des milieux ouverts à végétation rase, où il y dépose sont nid dans une dépression du sol.

Le Pipit rousseline n'a pas été contacté sur l'aire d'étude immédiate (uniquement en migration par la synthèse bibliographique). Il est mentionnée comme présent en période de reproduction sur les deux ZPS limitrophes, sans qu'une évaluation de l'intérêt des sites pour l'espèce ne soit disponible.

Considérant que le risque de collision sur le parc éolien de Louin a été évalué à « très faible », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site sont majoritairement des migrateurs (sporadiques) et que le site d'étude n'est pas favorable à cette espèce adepte des milieux d'apparence steppique, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Pipit rousseline des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Hibou des marais (photographie de NCA Environnement)

Le Hibou des marais est un des rares rapaces nocturnes que l'on peut observer durant la journée, bien que son activité soit plus forte entre le crépuscule et le lever du jour. Autre élément atypique de sa biologique : contrairement à ses proches parents plus fréquents (Hibou moyen-duc et Effraie des clochers, entre autres), le Hibou des marais fréquente davantage les milieux très ouverts, relativement humides, sur lesquels il chasse préférentiellement les campagnols. Son abondance et son succès reproducteur dépendent donc ceux de ses principales proies, à l'instar des Busards.

En France, l'espèce est visible avant tout en période internuptiale, des migrateurs nordiques transitant et hivernant sur le territoire. Sa nidification dans l'Hexagone est bien plus rare, localisée et irrégulière.



Le Hibou des marais n'a pas été contactée sur l'aire d'étude immédiate, mais il est mentionné par la bibliographie en hivernage et en nidification (rare). L'espèce figure sur le FSD de la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois (hivernage) et celle de la Plaine d'Oiron-Thénezay (hivernage, reproduction et migration). Cette dernière évalue l'intérêt du site comme « bon » (migration) ou « significatif » (hivernage) pour le Hibou des marais.

Considérant que le risque de collision a été évalué à « faible » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site sont majoritairement des individus en migration ou en hivernage, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Hibou des marais des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

XXVIII. 2. Chiroptères d'intérêt communautaire

Barbastelle d'Europe (photographie de la LPO Rhône-Alpes)



L'espèce est présente partout, mais est rare dans le Bassin parisien et sur le pourtour méditerranéen. En période estivale, elle se loge presque toujours contre le bois (écorces d'arbres forestiers) ou dans les bâtiments. Elle chasse à la nuit presque noire ; ses territoires de chasse sont les milieux forestiers, les zones humides et agricoles bordées de haies. Elle mange presque uniquement des micros-Lépidoptères.

L'AEI présente un potentiel en termes d'habitats de chasse et de gîte. Son activité, localisée surtout au centre de l'AEI, est moyenne à forte.

La dispersion moyenne autour des gîtes est d'environ 3 km pour cette espèce. La population la plus proche se trouve sur la ZSC « Bassin du Thouet amont », située à environ 16,5 km de la ZIP. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc peu probable. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Barbastelle d'Europe de la ZSC concernée dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Grand Murin (photographie de Laurent Arthur)



C'est une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Elle est présente partout en France, mais se fait rare en Bretagne, dans le nord et sur le pourtour méditerranéen où il a subi des extinctions locales. C'est une espèce qui chasse essentiellement dans les milieux forestiers, mais aussi dans les habitats prairiaux. Le Grand Murin installe ses colonies d'estivage dans les combles et leurs effectifs peuvent s'élever à plus de 1 000 individus.

Son habitat de gîte est présent dans les zones bâties à proximité de l'AEI, et son territoire de chasse correspond au contexte paysager local (boisements et lisières). L'activité du Grand Murin sur l'aire d'étude est variable suivant les saisons et les points, et est plus forte là où les milieux sont propices.

La dispersion moyenne autour des gîtes estivaux est d'environ 10 km pour cette espèce. La population la plus proche se trouve sur la ZSC « Bassin du Thouet amont », située à environ 16,5 km de la ZIP. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc peu probable. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Grand Murin de la ZSC concernée dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Murin à oreilles échanquées (photographie de NCA Environnement)



Il est présent partout en France, mais est plus abondant dans le centre et l'ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe.

Son habitat de chasse est peu présent sur la zone, et son habitat de gîte se limite aux villages aux abords de l'AEI. Le Murin à oreilles échanquées a été contacté au cours des trois saisons, avec une activité plus forte en automne.

La dispersion moyenne autour des gîtes estivaux est d'environ 6 km pour cette espèce. La population la plus proche se trouve sur la ZSC « Bassin du Thouet amont », située à environ 16,5 km de la ZIP. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc peu probable. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Murin à oreilles échanquées de la ZSC concernée dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Grand Rhinolophe (photographie de Yves Peyrard)



C'est une des plus grandes chauves-souris de France. Le Grand Rhinolophe se retrouve dans toute la partie centre, ouest et sud-ouest du pays. Pour chasser, il affectionne les milieux bocagers où il trouve ses proies favorites : les Coléoptères coprophages. Les haies ont une très grande importance pour cette espèce qui les utilise comme routes de vol. En période estivale, le Grand Rhinolophe est souvent retrouvé dans les combles et greniers.

Ses habitats de chasse, bocagers, se retrouvent largement sur l'AEI. En revanche, ses habitats de gîte semblent restreints aux zones bâties périphériques. Sur plusieurs points de l'AEI, l'espèce

a manifesté une activité très forte, témoin de la viabilité du site pour cette espèce vulnérable.

La dispersion moyenne autour des gîtes est d'environ 3 km pour cette espèce. La population la plus proche se trouve sur la ZSC « Bassin du Thouet amont », située à environ 16,5 km de la ZIP. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc peu probable. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Grand Rhinolophe de la ZSC concernée dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

XXVIII. 3. Entomofaune d'intérêt communautaire

Rosalie des Alpes (photographie de NCA Environnement)



La Rosalie des Alpes est un Coléoptère longicorne protégé au niveau national et européen, et inscrit aux Annexes 2 et 4 de la Directive Habitats Faune-Flore. Assez commune dans les Alpes et les Pyrénées, l'espèce est généralement plus localisée en plaine. Elle évolue au contact de diverses essences feuillues, bien que le Hêtre soit son arbre de prédilection. Plus localement, elle apprécie les frênes et chênes têtards, bien représentés dans les prairies humides bocagères.

La Rosalie pond ses œufs généralement dans des troncs morts ou en décomposition. Elle est menacée de disparition, principalement à cause de la raréfaction de ses habitats (vieux boisements de feuillus avant tout).

L'espèce n'a pas été vue sur l'AEI, mais celle-ci présente des habitats qui lui sont favorables.

Le site Natura 2000 le plus proche de la zone du projet dont la Rosalie est à l'origine de sa désignation est la ZSC « Bassin du Thouet amont », située à environ 16,5 km de la ZIP. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc très peu probable. De plus, aucun arbre favorable à ce Coléoptère ne sera détruit lors du chantier. Par conséquent, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Rosalie alpine de la ZSC concernée dans le cadre de cette étude.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

XXIX. CONCLUSION SUR L'EVALUATION DES INCIDENCES

L'analyse du projet et de ses incidences potentielles sur les sites Natura 2000 les plus proches, la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois, la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezay et la ZSC du Bassin du Thouet amont, met en évidence l'absence d'incidence significative sur les objectifs de conservation des espèces de ces sites.

Par conséquent, le projet n'étant pas susceptible d'avoir une incidence notable vis-à-vis de ces zonages et les populations d'espèces qui les ont désignés. L'évaluation des incidences Natura 2000 peut donc être arrêtée à un stade d'évaluation simplifiée, conformément à la réglementation.

XXX. BIBLIOGRAPHIE

AVIFAUNE

- CAHIERS D'HABITATS NATURA 2000, 2012. Tome 8 : Oiseaux. La documentation Française, volume 1, 381 p.
- DREWITT, A.L. & LANGSTON, R.H.W., 2006. Assessing the impacts of wind farms on birds. *Ibis*, 148, 29-42 p.
- ERICKSON, W.P., JOHNSON, G.D., STRICKLAND, M.D., YOUNG, D.P., SERNKA, K.J. & GOOD, R.E., 2001. Avian collisions with wind turbines: a summary of existing studies and comparisons to other sources of avian collision mortality in the US. National Wind Coordinating Committee Publication.
- ERICKSON, W., JOHNSON, G., YOUNG, D., STRICKLAND, D., GOOD, D., GOOD, R., BORASSA, M. & BAY, K., 2002. Synthesis and comparison of baseline avian end bat use, raptor nesting and mortality information from proposed and existing developments. WEST Inc. Rapport technique, 92 p.
- ERICKSON, W.P., JOHNSON, G.D. & YOUNG, D.P., 2005. A Summary and Comparison of Bird Mortality from Anthropogenic Causes with an Emphasis on Collisions. USDA Forest Service Gen. Tech. Rep.
- EYBERT, M.C., BONNET, P., GESLIN, T. & QUESTIAU, S., 2004. La Gorgebleue. Editions Belin. 71 p.
- GEROUDET, P., 1999. Les Palmipèdes d'Europe. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 510 p.
- GEROUDET, P., 2008. Limicoles, gangas et pigeons d'Europe. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 585 p.
- GEROUDET, P., 2010. Les passereaux d'Europe. Tome 1 – Des Coucous aux Merles. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 405 p.
- GEROUDET, P., 2010. Les passereaux d'Europe. Tome 2 – De la Bouscarle aux Bruants. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 512 p.
- GEROUDET, P., 2013. Les rapaces d'Europe. Diurnes et nocturnes. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 446 p.
- HÖTKER, H., THOMSEN, K.-M. & JEROMIN, H., 2006. Impacts on biodiversity of exploitation of renewable energy sources: the example of birds and bats - facts, gaps in knowledge, demands for further research, and ornithological guidelines for the development of renewable energy exploitation. Michael-Otto-Institut im NABU, Bergenhusen.
- ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- JOHNSTON, D.W. & HAINES, T.P., 1957. Analysis of mass bird mortality in October 1954. *Auk* 74: 447-458.
- JOURDE P., GRANGER M., SARDIN J.-P., MERCIER F., COLLECTIF (coords.), 2015. Les Oiseaux du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, Fontaine le Comte, 432 p.
- KELM D., LENSKI J., KELM V., STRICKLAND D., TOELCH U., DZIOCK F., 2014. Seasonal bat activity in relation to distance to hedgerows in an agricultural landscape in central Europe and implications for wind energy development. *Acta Chiropterologica*, 16(1): 65-73.
- KRIJGSVELD, K.L., AKERSHOEK, K., SCHENK, F., DIJK, F. & DIRKSEN, S., 2009. Collision risk of birds with modern large wind turbines. *Ardea*, 97(3): 357-366.
- LANGSTON, R.H.W. & PULLAN, J.D., 2004. Effects of wind farms on birds. *Nature and environment*, 139, 90 pp.
- LEDDY, K.L., HIGGINS, K.F. & NAUGLE, D.E., 1999. Effects of wind turbines on upland nesting birds in conservation reserve program grasslands. *Wilson Bulletin*, 111 (1), 100-104.
- LES SNATS. Janvier 2012. Inventaires des chiroptères. Projet éolien de Lusseray et Paizay-le-Tort (79). LPO. 2017. Cahier technique. Les busards. 60p.

- MARX, 2017. Le parc éolien français et ses impacts sur l'avifaune. Etude des suivis de mortalité réalisés en France de 1997 à 2015. LPO France. 91 pages.
- NEWTON, I., 2008. The migration ecology of birds. Academic press. 976 pp.
- PRATZ, J.L. (COORD.) ET AL., 2014. Programme de suivi éolien-biodiversité 2010-2016 en région Centre. Bilan des études 2013. 125 pp.
- RIGAUD T. ET GRANGER M. (COORD.) 1999. Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. LPO Vienne – Poitou-Charentes Nature, Poitiers, France
- ROBERT M.R. BARCLAY, E.F. BAERWALD & J.C. GRUVER, 2007. Variation in bat and bird fatalities at wind energy facilities: assessing the effects of rotor size and tower height. *Can. J. Zool.* 85: 381-387 (2007).
- RUDDOCK, M., & WHITFIELD, D.P., 2007. A review of Disturbance Distances in Selected Bird Species. A report from Natural Research (Projects), Ltd to Scottish Natural Heritage. 181 pp.
- UICN, 2008 – La liste rouge des espèces menacées de France – Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Communiqué de presse. Comité français de l'UICN, Muséum national d'Histoire naturelle Service du patrimoine naturel.
- THIOLLAY, J.M. & BRETAGNOLLE, V. (2004). Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris. 176 pp.
- WINKELMAN, J.E., 1992. The impact of the Sep Wind park near Oosterbierum, Friesland, the Netherlands, on birds. Nocturnal collision risk. Rijksinstituut voor Natuurbeheer, Arnhem. RIN-rapport 92/3.
- YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G., 1995. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France, 775 pp.

CHIROPTERES

- ARTHUR, L. & LEMAIRE, M. 2015. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 544 pp.
- BACH, L., 2001. Fledermäuse und windenergienutzung - reale Probleme oder Einbildung ? *Vogelkdl. Ber. Niedersachs.* 33 : 119-24.
- BACH, L., 2005. in Acte du séminaire éolien, avifaune, Chiroptères, quels enjeux ? LPO, CPIE Pays de Soulaire, DIREN Champagne-Ardenne, Région Champagne-Ardenne 109 pp.
- BAERWALD, E.F., D'AMOURS, G.H., KLUG ; B.J. & BARCLAY, R.M.R., 2008. Barotrauma is a significant cause of bat fatalities at wind turbines. *Current Biology* Vol 18 N°16 : 695-696.
- BAERWALD, E.F. & BARCLAY, R.M.R., 2009. Patterns of activity and fatality of migratory bats at a wind energy facility in Alberta, Canada. *J Wildl. Manage.* 75. pp.1103-1114.
- BARATAUD, M., 2015. Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Biotope, Mèze (Collection inventaires & biodiversité) ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 344 pp.
- BARRE K., 2017. Mesurer et compenser l'impact de l'éolien sur la biodiversité en milieu agricole. Rapport de thèse encadré par le Muséum National d'Histoire Naturelle, 363 p.
- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cd-rom.
- COSSON, M. & DULAC, P., 2005. Suivi évaluation de l'impact du parc éolien de Bouin (Vendée) sur l'avifaune et les chauves-souris 2004 : Comparaison état initial et fonctionnement des éoliennes. LPO Marais Breton, 91 pp.